

## ALERTE INFO-CENTRE TAJ

### Projet de loi organique relative à la saisine directe du Conseil constitutionnel : un nouveau droit pour les citoyens français

Paris, le 9 avril 2009

**Aujourd'hui démunie face à l'inconstitutionnalité des lois après leur promulgation, le citoyen français se verra bientôt accorder le droit de contester directement leur conformité auprès du conseil constitutionnel, dans le cadre d'une procédure judiciaire. C'est en effet le sens du projet de loi soumis le 8 avril en Conseil des Ministres. Une réforme très attendue après des années d'hésitations, la France étant le dernier pays en Europe à inscrire ce droit dans sa constitution.**

Rendue possible par la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la V<sup>e</sup> République, l'exception d'inconstitutionnalité deviendra enfin une réalité en France, alors qu'elle existe depuis longtemps dans nombre de démocraties dans le monde.

#### ***Les avocats du cabinet Taj vous proposent de décrypter cette réforme majeure :***

- Pourquoi la France a tant hésité à accorder ce droit légitime ?
- Comment sera mis en œuvre ce nouveau droit, par qui et dans quelles conditions ?
- Comment seront contrôlés les abus ?
- Des lois actuellement en vigueur sont-elles menacées d'invalidation ?
- Quelles seront les conséquences immédiates de cette réforme, alors que jusqu'ici les lois pouvaient être uniquement contrôlées a priori ?
- Quelles sont les différences avec les dispositifs existant à l'étranger ? La France fait-elle encore « exception » ?
- Quel est la place du citoyen dans le fonctionnement des institutions ?

**Contacts presse**

**Vae Solis Corporate : Jérémy Seeman - 01 53 92 80 24 / Véronique Branger - 01 53 92 80 04**

#### **A propos de Taj**

Taj est l'un des premiers cabinets d'avocats français, spécialisé en stratégies fiscales et juridiques internationales. Il compte aujourd'hui 375 professionnels parmi lesquels 42 associés, basés à Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Toulouse et Tours. Ses expertises les plus réputées couvrent la fiscalité internationale et les prix de transfert, les fusions acquisitions, la fiscalité indirecte, le contrôle fiscal et contentieux, la fiscalité de la mobilité internationale, le droit social, le droit des affaires et des entreprises en difficulté.

Taj est membre de Deloitte Touche Tohmatsu et s'appuie sur l'expertise de 20 000 fiscalistes de Deloitte situés dans 150 pays.  
Pour en savoir plus, [www.taj.fr](http://www.taj.fr)

#### **A propos de Deloitte dans le monde**

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du corporate finance, à ses clients du secteur public ou privé, de toute taille et de toute activité. Fort d'un réseau de firmes membres dans 140 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 165 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

Les collaborateurs et associés de Deloitte sont unis par les mêmes engagements, fondés sur l'éthique professionnelle, les services à forte valeur ajoutée, le respect de l'individu et la richesse issue de notre diversité culturelle. Ils évoluent dans un environnement de travail favorable qui leur fait bénéficier de formation continue, de projets professionnels ambitieux et d'opportunités de carrière enrichissantes. Chaque professionnel de Deloitte contribue à renforcer notre engagement citoyen, à construire la confiance des marchés et à laisser une empreinte positive à toutes les actions entreprises.

Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu, un Verein suisse (association), et à son réseau de cabinets membres qui sont chacun constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu et de ses cabinets membres, consulter [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about)